

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 27 AOUT 2019

Date de la convocation : 22 août 2019

Attribution du marché - Aménagement de sécurité en traversé d'agglomération

Mme le Maire informe le conseil municipal que 2 offres ont été reçues dans le cadre de la consultation relative à l'Aménagement de sécurité en traverse d'agglomération. Le montant des travaux avait été estimé à 500 000 €HT

Après analyse des offres par le maître d'œuvre, il est proposé de retenir l'entreprise suivante :

Lot 1: PIGEON TP Loire Anjou – 459 330.97 € HT

Le conseil municipal est invité à :

- ⇒ **RETENIR** l'entreprise dans les conditions définies ci-dessus
- ⇒ **AUTORISER** le Maire, ou l'Adjoint en cas d'empêchement, à signer les pièces du marché et toutes pièces s'y rapportant.

TARIFS SALLE DE LOISIRS POUR 2020

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE de maintenir les tarifs 2019 pour 2020 :

		TARIFS	ARRHES 40%
2 salles	Habitants hors commune	300	120.00
	Habitants de la commune	265	106.00
2 salles Forfait Week-end	Habitants hors commune	450	180.00
	Habitants de la commune	415	166.00
Grande salle AVEC CUISINE	Habitants hors commune	260	104.00
	Habitants de la commune	225	90.00
Grande salle Forfait Week-end	Habitants hors commune	390	156.00
	Habitants de la commune	355	142.00
Petite salle AVEC CUISINE	Habitants Hors commune	150	60.00
	Habitants de la commune	130	52.00
Vin honneur ou réunion	Grande salle	100	40.00
	Petite salle	50	20.00
Disposer de la salle dès 10h la veille de la location*		30	
Chauffage D'office du 15/10 au 15/04. A la demande en dehors de ces dates	2 salles	57	
	Grande salle	41	
	Petite salle	30	
	Vin honneur gde salle	30	
	Vin honneur petite salle	21	
Vaisselle Couvert complet Verre (vin d'honneur)	Par personne	0.64	
		0.38	
Vaisselle cassée/perdue Verre Assiette Carafe Tasse Couvert Louche Plat	L'unité	1.83	
		2.70	
		2.70	
		1.33	
		1.12	
		3.21	
		5.35	

*Mise à disposition gratuite la veille de la location à **partir de 16h** pour de la mise en place et la décoration **sous réserve de disponibilité de la salle ou à partir de 10h avec un supplément de 30 €.**

Il est rappelé que les personnes doivent verser des arrhes au moment de la réservation, correspondant à 40% du tarif de location de la salle.

QUESTIONS DIVERSES

***Aménagement du centre-bourg**

Suite à l'attribution du marché pour l'aménagement du centre bourg, une réunion d'information auprès des habitants aura lieu le **28 septembre à 10h30 à la salle de loisir**, celle-ci sera couplée avec une intervention des gendarmes sur la Participation citoyenne.

Les travaux s'étaleront du 7 octobre 2019 au 14 février 2020.

*** Installation d'une antenne relais téléphonique**

Une déclaration préalable aux travaux a été déposée par BOUYGUES TELECOM. L'installation comprend un pylône multi opérateur de 30 m de hauteur et de 50 m² d'envergure, le commencement des travaux est prévu pour janvier 2020 et la mise en fonctionnement pour mai 2020. Cette antenne installée sur Saint Quentin-les-Anges bénéficiera à la commune de Chérancé. Le Conseil donne son accord pour la création d'un accès sur la voie communale. Une étude géo-biologique doit être réalisée auparavant.

***Installation de la fibre**

L'entreprise CIRCET est venue faire un état des lieux des poteaux téléphoniques en vue de l'élagage et de l'installation de la fibre optique. Les travaux d'élagage pour les personnes inscrites sur le groupement de commande auront lieu durant les 2 premières semaines du mois de septembre. La fibre se déploiera à partir du mois de novembre 2019.

Il est rappelé aux personnes concernées que l'élagage doit être réalisé avant le 1^{er} novembre 2019, faute de quoi les travaux seront effectués par l'entreprise Orange et facturés aux propriétaires.

Autres questions :

*Restaurant scolaire : Une charte de bonne conduite et un permis à points ont été mis en place pour la rentrée.

*Distributeur de pain : le boulanger d'Amboigné qui fournissait la machine à pain a cessé son activité. 2 boulangeries ont été sollicitées pour reprendre l'alimentation du distributeur.

*Garderie périscolaire :

Michelle GAUTRAIS, en retraite progressive, assurera la garderie du matin, Sophie DOUET, ASEM à l'école, assurera la garderie du midi, et Jean-Max TILIN, nouvellement recruté, assurera la garderie du soir.

DATE A RETENIR

- * Réunion d'information centre bourg et participation citoyenne : samedi 28 septembre 2019 à 10h30
- * Réunion du Conseil Municipal : mardi 24 septembre 2019, à 20 h 30